
SEANCE DU 6 AVRIL 2011

DÉCISION N° 2011 / 29 / LELA / 3

**PROJET DE RECONSTRUCTION DE LA LIGNE
DE GRAND TRANSPORT D'ELECTRICITE
ENTRE LILLE ET ARRAS**

La Commission nationale du débat public,

- vu le code de l'environnement en ses articles L.121-1 et suivants et son article R.121-7,
- vu la lettre de saisine en date du 29 novembre 2010 du Président de RTE (Réseau de transport d'électricité) et le dossier joint relatif au projet de reconstruction de la ligne de grand transport d'électricité (400000 volts) entre Lille (poste d'Avelin) et Arras (poste de Gravelle),
- vu sa décision n° 2011/01/LELA/01 du 5 janvier 2011 décidant l'organisation d'un débat public et sa décision n° 2011/05/LELA/02 du 2 février 2011 nommant Michel GIACOBINO, président de la Commission particulière,

- sur proposition de M. Michel GIACOBINO,
- après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

Article Unique :

De nommer membres de la commission particulière du débat public sur le projet de reconstruction de la ligne de grand transport d'électricité entre Lille et Arras :

- M. Claude BRULÉ,
- Mme Elisabeth CAMPAGNAC,
- Mme Violette LE QUÉRÉ-CADY,
- M. Pierre LORENT,
- Melle Ariane MÉTAIS

Le Président


Philippe DESLANDES